



secretariat.federation@ufap.fr

ENAP : Pour l'UFAP UNSa Justice, Une seule formation ESP, la même qu'en région !

Pantin, le 1^{er} juillet 2026

Décidemment, la mise en place de la formation à 8 mois à l'ENAP ne cesse de démontrer que l'institution n'était pas prête à absorber un module ESP nécessitant bien plus de capacité formative et bâtiminaire ! Dans ce cadre, le module ESP qui touche directement à la sécurité des personnels en mission ne répond en rien aux attentes qualitatives attendues pour ce type de formation, totalement morcelé à l'ENAP.

Pour l'**UFAP UNSa Justice**, une chose est claire : former des agents susceptibles, demain, d'être armés et engagés sur la voie publique impose un certain niveau d'exigence. Il ne peut y avoir ni approximation, ni deux formats (ENAP/REGION) pour la même formation, alors même que l'objectif recherché par la DGAP s'apparente à la politique du chiffre sur la formation dispensée à l'ENAP.

Augmenter le taux de réussite, oui. Baisser le niveau, jamais !

Aujourd'hui, le dispositif apparaît trop morcelé. Une formation éclatée en plusieurs séquences ne permet pas une véritable montée en compétence. **L'UFAP UNSa Justice revendique donc un bloc commun de formation ESP**, à l'instar de celle dispensée en région, pour permettre aux élèves d'acquérir les bases, les automatismes et le niveau attendu.

L'UFAP UNSa Justice exige également que ce module repose sur le volontariat. Les missions extérieures nécessitent des personnels motivés et pleinement engagé, ayant également conscience des contraintes opérationnelles et des risques associés.

Nous refusons par ailleurs toute formation à deux vitesses. Il ne peut pas y avoir une exigence en direction interrégionale et une autre à l'ENAP. Les règles, les évaluations, les prérequis, les règles de rattrapage et le niveau attendu doivent être nationaux, identiques et applicables partout. À ce titre, **le permis de conduire doit rester un prérequis incontournable.** Former des agents à des missions extérieures sans cette compétence minimale est une aberration opérationnelle à l'heure où l'on parle de plus en plus des risques routiers liés à la fatigue des agents.

L'UFAP UNSa Justice alerte aussi sur le transfert progressif de charges vers les directions interrégionales. À mesure que l'ENAP délègue des pans de formation aux DI, ce sont les services régionaux qui se retrouvent saturés, avec des conséquences directes sur la formation continue, les recyclages, les modules spécialisés et l'accompagnement des personnels déjà affectés en établissement. L'ENAP propose de renvoyer l'entière responsabilité du module TIR sur les régions, soit 7,5 jours ! **Pour l'UFAP UNSa Justice, c'est NON !**

Plus grave encore, l'administration en arrive à faire appel à une société privée pour pallier ses propres manques, tout en devant former cette même société avant qu'elle ne puisse former les élèves. Ce paradoxe risible illustre les limites d'un dispositif construit trop rapidement sans moyens suffisants et sans plan de formation clair.

Pour **l'UFAP UNSa Justice**, la formation ESP ne doit pas devenir un outil statistique destiné à produire du volume au détriment de la qualité. Elle doit rester une formation exigeante, cohérente et sécurisante.

L'administration doit fixer un cadre de formation stable, garantir des exigences identiques entre l'ENAP et les directions interrégionales, maintenir le volontariat et le permis de conduire comme prérequis, et donner les moyens humains nécessaires pour former correctement. De plus, la formation initiale doit être réalisée à l'ENAP, et donc augmenter les capacités formatives et bâtiminaires.

Former mieux, oui. Former plus vite, moins bien et à moindre coût : non !

La sécurité des personnels, la crédibilité des missions extérieures et la qualité du service public pénitentiaire méritent autre chose qu'un dispositif bricolé au fil de l'eau.

Le Secrétaire Général Adjoint, Thomas JACQUOT

Le Secrétaire National, Cyril JACQUET